



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Administration de la mer**

AVIS A LA BATELLERIE

MN 3-2024

Rivière «NIVELLE»

Communes de Ciboure et Saint-Jean-de-Luz

En raison de la manifestation nautique organisée par le club Ur Joko sur la Nivelle, entre le port Nivelle et la bouée de contournement située au maximum 1000 mètres en amont de la ligne de départ, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de cette zone,

le samedi 23 mars 2024 de 14h30 à 18h00

dans une zone comprise, entre l'amont du port Nivelle (zone de départ) et la bouée de contournement située à 1000 mètres en amont.

Anglet, le **05 MARS 2024**

LE PRÉFET

Pour le Préfet et par subdélégation,

L'administrateur principal des affaires maritimes
Philippe PAQUIN
Chef du service administration de la mer